CHAVILLE

ANIMATION, VOTRE VILLE

Inscriptions à la brocante de Chaville

Avis aux chineurs ! La 34 édition de la brocante aura lieu le dimanche 7 avril. Si vous souhaitez réserver un emplacement, les inscriptions sont ouvertes du lundi 14 janvier au lundi 11 mars. Le dossier est accessible en téléchargement.

Mis en ligne le 14 janvier 2019

Mise à jour : mardi 5 mars à 14h

Comment vous inscrire ?

Les inscriptions seront réservées en priorité aux Chavillois et aux habitants de GPSO, **du lundi 14 janvier au lundi 11 mars.**

Vous pouvez télécharger le dossier d'inscription ci-dessous (adultes) ou le retirer à l'accueil de la mairie :

- Bulletin d'inscription adultes
- Règlement de la brocante (à remplir et signer)

À noter

Les tarifs des emplacements sont indiqués dans le dossier (de 18 à 148 € en fonction du nombre de mètres linéaires). Règlement par chèque (à l'ordre du Trésor Public) ou espèces.

Il n'y a plus de places pour la brocante des enfants.

Les documents à fournir

Brocante adultes

- Le bulletin d'inscription rempli et signé
- Un exemplaire signé du règlement intérieur
- La copie de votre justificatif de domicile
- Pour les professionnels : l'extrait au registre du commerce
- Votre paiement
- Une enveloppe (grand format A4) timbrée à vos nom et adresse

Remettez ensuite votre dossier complet à l'accueil de l'hôtel de ville ou envoyez-le par courrier à la mairie (1456, avenue Roger Salengro).

◄ RETOUR À LA LISTE ►

VILLE DE CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE
1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

01 41 15 40 00

Horaires
08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30
Fermeture le mardi matin
Vendredi fermeture à 16h30
Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS